

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL 5 MARS 2020

N° 2020-03-04

L'an deux mille vingt, le cinq mars à dix-sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt février deux mille vingt, s'est réuni en session ordinaire à Aubres, sous la Présidence de Claude AURIAS :

Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u>
En exercice : 134 Présents (mini 30) : 43
<u>Nombre de voix</u>
En exercice : 253 Présentes : 71 Exprimées par pouvoirs : 94 Total (mini 128) : 165
Quorum atteint

4 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteur de 6 voix)

Mounir AARAB, Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC, Françoise CASALINO

1 représentante du Conseil départemental de la Drôme (porteuse de 7 voix)

Corinne MOULIN

2 représentants des EPCI (porteur de 2 voix)

Jean-Jacques MONPEYSEN, Michel ROLLAND

36 représentants des communes, commune associée et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)

Louis AICARDI, Jean-Marc ARCHAMBAULT, André AUBERIC, Marcel BAGARD, Claude BAS, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Pascal BLANC, Jean-Marc BOUVIER, Philippe CAHN, Pierre DALSTEIN, Stéphane DECONINCK, Jean-Claude DEYDIER, Sébastien DUPOUX, Evelyne GAUTHIER, Marc GUERIN, Myriam HUGUES, Viviane JOTTAY suppléante, Dominique JOUVE, Catherine LANTEAUME, Valéry LIOTAUD, Dominique MALLIÉ, Henriette MARTINEZ, Bernard MATHIEU, Jean-Charles MATHIEU, Franck MUCKE, Jacques NIVON, Catherine NESTEROVITCH, Éric RICHARD, Patrice RIVET, Didier ROUSSELLE, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Philippe SCHOEFFERT, Jean SCHÜLER, Max VASELI suppléant.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Marlène MOURIER et Ghislaine SAVIN à Mounir AARAB, Damien DURANCEAU à André AUBERIC, Roger DIDIER et Philippe DE BEAUREGARD à Claude AURIAS, Michel GREGOIRE à Louis AICARDI, Françoise PINET et Gérard TENOUX à Marcel BAGARD, Pascale ROCHAS et Marie-Pierre MONIER à Sébastien BERNARD, Jacqueline BOUYAC et Nicolas DARAGON à Didier-Claude BLANC, Rosy FERRIGNO et Jérôme MICHELI à Philippe CAHN, Michel BOIS à Pierre DALSTEIN, Jacques RODARI à Stéphane DECONINCK, Sylvie LAMBERT et Michel COUBAT à Evelyne GAUTHIER, Robert GIVAUDAN et Ginette TORTOSA à Marc GUERIN, Alain D'HEILLY à Catherine LANTEAUME, Jeannie DENIEAULT et Dominique GUEYTTE à Henriette MARTINEZ, Abel RIXTE à Jean-Jacques MONPEYSEN, Jean-Marc AUDERGON et Marie-Pierre MOUTON à Corinne MOULIN, Olivier CADIER et Nicolas SOULIER à Franck MUCKE, Jean GARCIA et Claude THOMAS à Eric RICHARD, Pierre COMBES à Didier ROUSSELLE.

Délégués excusés

Béatrice ALLIROL, Pierre-Yves BOCHATON, Monique BALDUCHI, Marie-Claude BUCHER, Françoise CASALINO, Viviane COCQUELET-COURBET, Jean-Marc CORBEL, Christian CORNILLAC, Brigitte DUC, Chantal EYMEOD, Guy FAURE, Alain FRACHINOUS, André GILLES, Christian GODART, Anne-Marie GROS, René MOREAU, André-Bernard ORSET-BUISSON, Roland PEYRON, Claude PIGAGLIO, Pierre SCHIAZZA, Ellen TEN HAAF, Gérard TRUPHEMUS.

Invités excusés

Christine BONNARD, sous-préfète de Nyons, Juliette TILLIARD-BLONDEL, DREAL Auvergne Rhône-Alpes

Participaient également à la réunion :

Robert GARCIN, suppléant

Christophe BONAL (DDT de la Drôme), Patricia BILCOCCQ (Dauphiné Libéré), Marie-Elisabeth MAZARD (Conseil départemental de la Drôme), Christel MORIN (Conseil départemental de la Drôme), Ghislaine SEVE (Trésorerie de Nyons)

Monsieur Didier-Claude BLANC est nommé secrétaire de séance.

Objet : Animation du Plan Pastoral de Territoire en 2020 – Demande de subvention

Le Président expose :

Le Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies Provençales porte et anime le PPT depuis 2015 sur les communes de son périmètre de préfiguration. Ce programme arrive à échéance en octobre 2020.

En continuité avec les demandes de financement précédemment déposées, le Parc dépose une nouvelle demande pour animer le dispositif en 2020, dernière année de mise en œuvre du PPT, établir le bilan du PPT 2015-2020 et élaborer le prochain programme d'actions.

Dans ce cadre, le Parc animera une concertation afin de mobiliser les différents acteurs pouvant intervenir sur les espaces pastoraux. L'enjeu majeur est de faire partager au plus grand nombre de partenaires les enjeux du pastoralisme dans les Baronnies pour faire émerger des projets au service des éleveurs du territoire.

L'animation portera sur la période janvier 2020 - décembre 2020.

Elle consistera en :

- l'animation de réunions de concertation
- la participation aux comités techniques avec les financeurs
- la réalisation d'un bilan quantitatif (bilan technique et financier) et qualitatif de la mise en œuvre du PPT et de son animation. L'ADEM, en tant que service départemental de la Drôme accompagnant les groupements et collectifs pastoraux, se verra confier la réalisation du bilan technique des équipements et aménagements pastoraux et la mise à jour du diagnostic pastoral
- l'élaboration d'un prochain programme d'actions, en collaboration avec les acteurs pastoraux, institutionnels et financiers, avec identification des priorités d'intervention et des moyens à mettre en œuvre
- l'élaboration de la maquette financière du PPT avec les partenaires institutionnels et financiers
- la validation du PPT en comité de pilotage, par les élus du Parc et le passage du prochain PPT en comité de programmation de la Région AURA
- la poursuite de l'animation générale du PPT par l'accompagnement des porteurs de projet, le développement d'actions de communication sur le pastoralisme, la mobilisation des partenaires pour l'élaboration de projets (placettes d'équarrissage, équipements et aménagements des espaces pastoraux)
- le suivi des autres dispositifs départementaux et régionaux (enquêtes des réseaux pastoraux AURA, données sur le loup...)

Cette animation du PPT en 2020 telle que présentée ici a été soumise au Comité de pilotage du PPT le 19/12/2019 et validée à l'unanimité.

Afin de mener à bien cette animation, le Président propose de solliciter le concours financier de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de l'Europe dans le cadre de la mesure 16.71 du FEADER selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses	Montant (€ TTC)	Recettes	Montant (€ TTC)
Animation du Plan Pastoral de Territoire des Baronnies provençales (0,30 ETP) : - Animation de la concertation - Participation aux comités techniques - Rédaction d'un bilan du PPT - Identification des enjeux et élaboration d'un programme d'actions - Poursuite de l'animation générale du PPT et de l'accompagnement des porteurs de projet - Lien aux autres dispositifs du territoire	17 692 €	FEADER (40%)	10 778,32 €
Coûts indirects (15%)	2 653,80 €	Région Auvergne Rhône-Alpes (20%)	5 389,16 €
Frais de déplacement	600 €	Autofinancement	10 778,32 €
Prestation ADEM	6 000 €	PnrBP (40%)	
Total	26 945,80 €		26 945,80 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition du Président.
- **Valide** le plan de financement présenté
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



Le Président
Claude AURIAS

